AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-9-66 535215

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES, (face à l'Hippodrome)
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

BULLETIN N° 72 — 13 Septembre 1966

CAMPAGNOLS DES CHAMPS ET MULOTS

Parmi les nombreux rongeurs susceptibles de nuire à l'Agriculture, les campagnols et mulots sont certainement ceux qui exercent les ravages les plus considérables dans les zones où leurs pullulations reviennent périodiquement. En effet, à la faveur d'hivers doux et peu humides, le taux de population des campagnols peut s'élever brutalement pour atteindre un stade très critique, puis du fait même de la surpopulation, des épidémies naturelles s'installent dans les colonies et le nombre d'individus redevient normal. Il y a donc un certain cycle dans les "invasions" de campagnols, qui est variable avec les régions, les conditions climatiques et l'abondance du ravitaillement naturel.

L'espèce la plus fréquente, que les agriculteurs désignent sous le vocable général de "mulot" est le campagnol des champs, animal de 9 à 11 cms de long au pelage gris brun, plus clair sous le ventre; le campagnol a de petites oreilles et une queue courte d'environ 3 cms. Il affectionne les friches, les prairies, les trèfles et luzernes d'où il essaime d'abord dans les cultures de céréales et ensuite dans les cultures sarclées. Le campagnol trottine, sans sauter et crée des cheminements entre les orifices des trous de terriers habités.

Le "mulot" se distingue du campagnol surtout par son habitat. Il fréquente les bois et se caractérise par de grandes oreilles, une longue queue et un sautillement prononcé C'est à partir de son habitât forestier qu'il émigre dans les cultures avoisinantes.

Signalons enfin pour mémoire le campagnol terrestre, plus gros que les précédents, encore appelé "rat taupier" à cause de sa vie souterraine qui peut causer des dégâts aux jeunes arbres dans les vergers en rongeant les racines et le collet.

Les dégâts commis par les campagnols et mulots sont inchiffrables et on a tendance à sous estimer leurs possibilités quand on se trouve en présence d'une population relativement normale. Mais que survienne un hiver doux et sec et la faculté énorme de multiplication va leur permettre de causer des dommages catastrophiques. En effet, un couple de campagnols peut donner entre l'hiver et l'été suivant 150 à 200 individus, compte tenu de la mortalité naturelle et des destructions opérées par les prédateurs. La quantité de grains détruite peut rapidement atteindre jusqu'à 40% des rendements en céréales; et nous avons été témoin de l'obligation de retourner au printemps des luzernières ou trèflières établies à l'automne précédent. En effet, les jeunes tiges de trèfle et luzerne sont le premier aliment de ces rongeurs au sortir de l'hiver et les déprédations empêchent radicalement l'installation de la légumineuse. Le même accident au départ de la végétation peut être enregistré sur jeunes céréales.

.../...

P. 158

Compte tenu du fait que la reproduction des campagnols s'échelonne de février jusqu'à l'été, la lutte devra être entreprise contre les reproducteurs, le plus tôt possible. Cette nécessité est d'autant plus impérative qu'il est indispensable de procéder à la destruction pendant la période où les animaux sont affamés par le manque de ressources naturelles et par l'épuisement de leurs réserves. C'est donc en décembre, janvier et février qu'il sera procédé aux opérations les plus intéressantes du point de vue efficacité.

Màis la question de la date d'intervention n'est pas seule en cause, encore faut-il que la lutte soit organisée et généralisée à l'ensemble d'un territoire infesté. En effet, les interventions individuelles sont vouées à un échec certain du fait même de la réinvasion qui se produit à partir des territoires voisins non traités.

Il est indispensable que les agriculteurs se réunissent au sein d'un Groupement de Défense contre les Ennemis des Cultures à statut communal ou intercommunal pour mener la lutte sur l'ensemble du territoire envisagé, dans les cultures peu envahies aussi bien que dans celles fortement contaminées, sans oublier les talus, haies, friches qui sont des foyers de recontamination, et dans des délais aussi courts que possible, en quelques jours pratiquement pour l'ensemble de la zone traitée.

Les produits à mettre en oeuvre ne sont pas nouveaux, et leur liste a subi peu de modifications depuis de nombreuses années. Les appâts tout préparés que l'on trouve dans le commerce sont relativement chers et leur utilisation ne peut être envisagée que dans des jardins. En matière de lutte généralisée, on utilisera du grain empoisonné, notamment du blé. La matière active la plus employée est le phosphure de zinc que l'on emploie à la dose de 1 kg pour 150 kgs de grain; l'adhérence du produit sur le grain est obtenue par l'adjonction d'huile de vaseline (2 lit.).

Le sulfate de strychnine dont une solution à 4 pour mille est absorbée à chaud par le grain est moins utilisé. Les préparations de ces appâts doivent être faites sous la surveillance d'un pharmacien.

Les cultures de virus Pasteur, que l'on incorpore à de l'avoine aplatie, font preuve d'une action irrégulière, et la maladie qu'ils transmettent aux mulots n'a de valeur qu'en cas d'extrême pullulation.

Signalons enfin qu'un nouveau produit a été expérimenté durant la campagne 1965-1966 et a donné d'excellents résultats. Il s'agit de la chlorophacinone utilisée à 0,0075% sous forme de granulés à base de luzerne qui semblent très appétents. Ce produit est un anticoagulant qui a en outre l'avantage d'être peu toxique pour l'homme et la plupart des animaux domestiques.

Phosphure de zinc et strychnine sont des produits excessivement dangereux pour l'homme, les animaux domestiques et le gibier. C'est pourquoi une technique très stricte doit être observée au moment de leur emploi. L'utilisation de ces appâts par épandage à la volée est formellement interdite. Il est indispensable de déposer, dans chaque trou fréquenté par les mulots et à l'aide d'une petite cuillère, quelques grains empoisonnés, puis de refermer le trou d'un coup de talon. Chaque agriculteur devra utiliser immédiatement toute la quantité qui lui aura été préparée et ne pas conserver de grain empoisonné en "stock". Une bonne méthode consiste à travailler "en équipe", en disposant les épandeurs en ligne dans un champ afin que chacun travaille sur une largeur de quelques mètres.

En fonction de ces quelques prescriptions, étant donné la valeur reconnue des appâts épandus et à la condition que le travail soit organisé sur une grande échelle. Les résultats obtenus sont probants et donnent toute satisfaction aux utilisateurs, nous n'en voulons pour preuve que ceux obtenus durant l'hiver 1965-66, dans un secteur situé au Nord-Est de la Mayenne par un Groupement réunissant 5 communes sur le territoire desquelles des destructions massives ont été opérées.

J. DELATTRE.